



Fondamentaux du droit des étrangers

14 - 15 et 28 novembre 2022

A qui s'adresse cette formation?

Professionnel·le·s des structures relevant du champ de la lutte contre les exclusions.

Prérequis

Six mois d'expériences dans le secteur social auprès, entre autres, de personnes étrangères

Contexte

Les professionnel·le·s des structures relevant du champ de la lutte contre les exclusions exerçant dans les structures du secteur de l'Accueil, l'Hébergement et l'Insertion, de l'Insertion par l'Activité Economique, du Dispositif National d'Accueil ou encore dans les médico-sociales de soins résidentiels sont amené·e·s à accompagner des personnes étrangères dans leur parcours d'insertion, en fonction de leur projet.

Les questions relatives au droit au séjour et à l'accès à la nationalité sont centrales dans cet accompagnement et déterminent différents aspects du projet d'insertion et de vie des personnes sur le territoire : accès aux droits, logement, emploi, réunification ou regroupement familial etc. Pour autant, les professionnel·le·s n'ont pas de formation initiale concernant le droit des étrangers et pour celles et ceux qui ont suivi une formation sur le sujet, il est nécessaire d'actualiser fréquemment leurs connaissances

La formation vise à professionnaliser largement les acteurs du champ de la lutte contre les exclusions aux fondamentaux du droit des étrangers.

Objectifs de la formation

- Connaître et comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures et requis pour y accéder ainsi que les droits afférents à chacune de ces catégories ;
- Savoir accompagner les personnes en situation administrative précaire du fait d'un refus de leur demande de titre de séjour ;
- Comprendre les mesures d'éloignement et les décisions individuelles relevant de l'application des règles du droit au séjour (assignations administratives à résidence, placement en rétention administrative, etc.) pour orienter et accompagner de manière adéquate les personnes ;
- Comprendre les modalités d'accès à une couverture maladie pour les personnes étrangères ;
- Mobiliser les partenaires pour améliorer l'accompagnement des personnes étrangères (interprètes et structures relais du territoire).

Programme

Séquence 1: (J.1 matinée)

- Panorama des délivrances de carte de séjour ;
- Historique et textes fondamentaux du droit au séjour ;
- Les différents documents de séjour

Programme (suite)

Séquence 2 : (J.1 après-midi)

- Les démarches d'obtention d'un document de séjour ;
- La régularisation des personnes déjà présentes sur le territoire français

Séquence 3 : (J.2 matinée)

- La réunification et le regroupement familiaux ;
- Mesures d'éloignement et d'interdiction du territoire ;
- Délais et voies de recours contre les mesures d'éloignement du territoire ;

Séquence 4 : (J.2 après-midi)

- Le droit au séjour des étranger·e·s communautaires ;
- L'accès à la nationalité française.

Séquence 5 : (J.3 matinée)

- Droits sociaux des étranger·e·s en France
- L'accès aux établissements et structures médico-sociales au regard du droit au séjour
- L'accès à la couverture maladie pour les étrangers en France

Séquence 6 : (J.3 après-midi)

- Travailler avec des publics allophones ;
- Travailler en lien avec les partenaires spécialisé·e·s en droit des étrangers

Démarche pédagogique et évaluations

Apports théoriques et juridiques - Enseignement participatif et interactif;

Questionnaire d'attentes en amont du module pour adapter le contenu de la formation aux stagiaires ;

Partages d'expériences ;

Apports pratiques avec des mises en situation et travaux pratiques à partir d'études de cas ;

Supports pédagogiques variés : polycopiés, bibliographie, articles d'analyse, documents normatifs, schémas, tableaux de synthèse ;

Des perspectives opérationnelles sur le terrain ;

Une grille d'évaluation et de bilan de formation

Modalités d'évaluation : Exercices d'évaluation formative tout au long de la formation.

Remise d'une attestation de réalisation à l'issue de la formation.

Calendrier :

14 - 15 novembre et 28 novembre 2022, soit 21 heures de formation

Lieu de formation :

Paris ou Porte de Paris

Intervenant(e)(s) :

Me Alain Couderc, Avocat - Clotilde Hoppe, Chargée de mission FAS IdF

Coût d'inscription:

Adhérent fédération : 450 euros par participant.e - Non adhérent : 550 euros

Pré-inscription en ligne obligatoire sur : <https://forms.gle/diKvwWCowha1BerYg>

Une réponse sur la demande de préinscription vous sera adressée au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

N'hésitez pas à nous faire part d'une situation de besoins spécifiques qui pourrait nécessiter l'adaptation de la formation.

Cette formation peut être organisée en interne, contactez—nous pour toute demande d'informations et de devis.

Contacts Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF

30 boulevard de Chanzy - 93100 Montreuil-Organisme de formation : 11752245275 - Qualiopi N°F1052

Clotilde HOPPE

Chargée de mission Migrants Santé

01 43 15 13 93

clotilde.hoppe@federationsolidarite-idf.org

Elise NOEL-CHEVALIER

Gestion administrative et référente handicap en cas de besoin d'adaptation de la formation

01 43 15 80 11

formation@federationsolidarite-idf.org



■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**